



---

**Commission économique pour l'Europe****Groupe de travail sur le vieillissement****Onzième réunion**

Genève, 19 et 20 novembre 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la onzième réunion**Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le lundi 19 novembre 2018,  
à 10 heures\***I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement et séance d'information sur les résultats de manifestations relatives au vieillissement tenues en 2018 :
  - a) Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement ;
  - b) Résultats des consultations sur la proposition visant à transformer le Groupe de travail sur le vieillissement en organe intergouvernemental permanent (suivi du paragraphe 38 de la Déclaration ministérielle de Lisbonne) ;
  - c) Cinquante-sixième session de la Commission du développement social et cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement.
3. Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Expériences des pays : aligner les mesures et stratégies relatives au vieillissement avec la Déclaration ministérielle de Lisbonne.

---

\* Les membres des délégations participant aux réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription qu'ils trouveront sur la page Web de la onzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement, sur le site de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (<http://www.unece.org/index.php?id=42030#/>). Le jour de la réunion, ils sont priés de retirer leur badge d'accès auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Prégny (14, avenue de la Paix). Les participants aux réunions peuvent obtenir des informations à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>.



5. Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2018-2022) :
  - a) Mise en œuvre des principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement en 2018 et résultats attendus en 2019 :
    - i) Notes d'orientation ;
    - ii) Renforcement des capacités ;
    - iii) Suivi de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et constitution d'une base d'informations à l'intention des décideurs.
  - b) Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement :
    - i) Axes de travail – œuvrer à la réalisation des objectifs de la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 et intégrer les objectifs de développement durable 1, 3, 4, 5, 8, 10 et 11 ;
    - ii) Éléments nouveaux et éléments déjà présents dans le programme de travail.
6. Présentation et examen du rapport de la Conférence régionale de la CEE sur la CIPD+25 intitulée « Établir des choix : Dynamique démographique et développement durable » (Genève, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018) :
  - a) Principaux messages contenus dans le rapport de la Conférence régionale de la CEE concernant le vieillissement ;
  - b) Principales conclusions de la Conférence concernant le vieillissement.
7. Réforme du processus de planification et de budgétisation de l'ONU.
8. Financement du programme de travail.
9. Questions diverses, résumé et conclusions de la réunion.

## II. Annotations

### 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

*Document(s)* : Ordre du jour provisoire annoté de la onzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (ECE/WG.1/2018/1).

1. L'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document, qui a été établi sur la base de l'avant-projet dont le Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement est convenu à sa dixième réunion (ECE/WG.1/2018/3), est présenté pour approbation. Le Groupe de travail est invité à l'adopter.

### 2. Rapport du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement et séance d'information sur les résultats de manifestations relatives au vieillissement tenues en 2018

#### a) Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

*Document(s)* : Rapport de la dixième réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement (ECE/WG.1/2018/3).

2. Le rapport sur la réunion du Bureau sera présenté par le représentant de la Slovaquie, pays hôte de la réunion.

**b) Résultats des consultations sur la proposition visant à transformer le Groupe de travail sur le vieillissement en organe intergouvernemental permanent (suivi du paragraphe 38 de la Déclaration ministérielle de Lisbonne)**

*Document(s) :* Projet de proposition visant à transformer le Groupe de travail de la CEE sur le vieillissement en organe intergouvernemental permanent : note du Bureau (ECE/WG.1/2018/RD1).

3. Le Président rendra compte des résultats des consultations tenues avec les États membres dans le contexte du paragraphe 38 de la Déclaration ministérielle de Lisbonne. Le Groupe de travail sera invité à débattre des futures actions possibles sur la base des résultats de la consultation et, si nécessaire, à préparer une déclaration à l'intention du Comité exécutif.

**c) Cinquante-sixième session de la Commission du développement social et cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement**

*Document(s) :* Troisième examen et évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002 (projet de résolution E/CN.5/2018/L.3).

4. La Commission du développement social a tenu sa cinquante-sixième session du 29 janvier au 7 février 2018. Le troisième examen d'évaluation du Plan d'action international de Madrid (2002) s'est achevé par une réunion-débat de haut niveau et de nombreuses autres manifestations. Le Vice-Président informera le Groupe de travail des résultats de la réunion-débat de haut niveau et du projet de résolution s'y rapportant adopté par la cinquante-sixième session de la Commission du développement social.

5. La cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement, qui s'est tenue du 9 au 13 avril 2018, était consacrée aux villes durables, à la mobilité humaine et aux migrations internationales. Le secrétariat fournira une brève vue d'ensemble des discussions et des résultats.

**3. Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

6. Les représentants des organisations internationales (notamment l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation internationale du Travail) donneront des informations sur les récents projets et initiatives dans le domaine du vieillissement. Le représentant de l'Association internationale de la sécurité sociale présentera un rapport sur les inégalités que doit publier l'Association actuarielle internationale. Les exposés seront suivis d'un débat.

7. Le secrétariat informera le Groupe de travail des résultats du Forum régional de la CEE pour le développement durable, qui s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2018 à Genève, et du Forum politique de haut niveau sur les objectifs de développement durable, qui s'est tenu à New York du 9 au 18 juillet 2018. La contribution potentielle du Groupe de travail au Forum régional 2019 pour le développement durable sera examinée au titre de ce point de l'ordre du jour. (Le Forum politique de haut niveau de 2019, qui aura pour thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », offrira au Groupe de travail une occasion de rendre compte du rôle que l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement joue pour faire en sorte que les personnes âgées ne soient pas laissées sur le bord de la route dans le contexte de la réalisation du Programme 2030 au niveau national.)

**4. Expériences des pays : aligner les mesures et stratégies relatives au vieillissement avec la Déclaration ministérielle de Lisbonne**

8. La Tchéquie et deux autres États membres (à confirmer) présenteront leurs politiques sur le vieillissement et les mesures prises dans le prolongement de la Déclaration ministérielle de Lisbonne et dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les exposés seront suivis d'un débat et tous les membres du Groupe de travail auront l'occasion de partager brièvement les expériences les plus récentes en la matière. Afin de ménager suffisamment de temps pour les interventions, les États membres intéressés sont priés de se signaler au secrétariat au moins deux semaines avant l'ouverture de la session.

## **5. Programme de travail du Groupe de travail pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2018-2022)**

### **a) Mise en œuvre des principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement en 2018 et résultats attendus en 2019**

*Document(s)* : Mise en œuvre du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement en 2018 (ECE/WG.1/2018/4).

#### **i) Notes d'orientation**

*Document(s)* : Projet de note d'orientation : « L'agisme : un obstacle à l'allongement de la vie professionnelle ».

9. Le secrétariat informera le Groupe de travail de la publication de la note d'information n° 20 « Des services sociaux et des mesures d'appui innovants pour une vie autonome dans la vieillesse » et présentera un projet de note d'orientation n° 21 « L'agisme : un obstacle à l'allongement de la vie professionnelle ». Les participants seront invités à faire part de leurs observations sur le document présenté.

10. Il sera rappelé au Groupe de travail que, conformément à la décision du Bureau, la note d'information n° 22, consacrée aux carrières informelles, sera préparée à la fin du printemps 2019 sans financement extrabudgétaire. La note d'information n° 23, qui aura pour thème le vieillissement en milieu urbain, sera financée par l'Allemagne (deuxième semestre de 2019).

#### **ii) Renforcement des capacités**

11. Le secrétariat rendra brièvement compte des résultats d'un séminaire national tenu en Pologne en juin 2018 et organisé conjointement avec le Ministère polonais de la famille, du travail et des affaires sociales dans le cadre du projet relatif à l'indice du vieillissement actif. Les membres du Groupe de travail seront invités à présenter les initiatives, les ateliers et les séminaires de renforcement des capacités qu'ils ont organisés en 2018 ou qu'ils prévoient d'organiser en 2019.

#### **iii) Suivi de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et constitution d'une base d'informations à l'intention des décideurs**

12. Le secrétariat informera le Groupe de travail des activités de suivi menées dans le cadre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et des outils mis en place pour réunir une base d'information à l'intention des décideurs. Les États membres seront invités à échanger des données d'expérience et à proposer de possibles activités supplémentaires au titre de ce point de l'ordre du jour.

13. Les participants seront informés du travail accompli en 2018 dans le cadre de la troisième phase du projet relatif à l'indice du vieillissement actif, y compris du deuxième séminaire international sur l'indice du vieillissement actif organisé à Bilbao (Espagne), les 27 et 28 septembre 2018, et de l'état de préparation des lignes directrices relatives au calcul de l'indice sur le vieillissement actif au niveau infranational et pour les pays dont les systèmes statistiques diffèrent de ceux de l'Union européenne. Alors que la troisième phase de l'exécution du projet relatif à l'indice du vieillissement actif doit prendre fin en 2019, le Groupe de travail sera invité à réfléchir à la façon d'incorporer les mises à jour régulières de l'indice au programme de travail pour le quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan international de Madrid sur le vieillissement.

14. Le secrétariat informera les participants des faits nouveaux en ce qui concerne le programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations ; s'ensuivra une discussion sur l'utilisation des données relatives à ce programme aux fins de l'élaboration de politiques dans la région. Les représentants des États membres qui ont récemment adhéré au Programme seront invités à faire connaître leurs avis en la matière.

**b) Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international sur le vieillissement**

*Document(s) :* Principaux éléments du Programme de travail pour 2018-2022 (ECE/WG.1/2018/RD2).

15. Le Président présentera les éléments d'un projet de programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle de mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution (2018-2022). Les participants à la session seront invités à constituer des groupes de discussion de façon à pouvoir avoir des échanges plus approfondis concernant les éléments du programme de travail lors de deux réunions subsidiaires.

**i) Axes de travail – œuvrer à la réalisation des objectifs de la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 et intégrer les objectifs de développement durable 1, 3, 4, 5, 8, 10 et 11**

16. Il faudra établir le nouveau programme de travail en tenant dûment compte du mandat fixé par la Conférence ministérielle de 2017 et des recommandations du Comité exécutif de la CEE. Le Président évoquera les trois principaux objectifs énoncés dans la Déclaration de Lisbonne de 2017 et invitera le Groupe de travail à débattre sur la question de savoir s'ils sont reflétés comme il se doit dans le projet de programme de travail. Le Groupe de travail devra normalement convenir des domaines à inclure au programme de travail.

**ii) Éléments nouveaux et éléments déjà présents dans le programme de travail**

17. S'appuyant sur les propositions du Bureau, le secrétariat exposera brièvement le projet relatif aux principaux éléments du programme de travail quinquennal du Groupe de travail : séminaires, coordination interinstitutions, notes d'information, utilisation de l'indice du vieillissement actif pour suivre la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et tirer parti des éléments d'information recueillis dans le contexte du programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, élaboration de lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement, feuilles de route et évaluations par les pairs des politiques nationales existantes sur le vieillissement.

18. Le Groupe de travail sera invité à débattre de l'importance et de la faisabilité des différents éléments à inclure dans le programme de travail pour la période 2018-2022. Il lui sera demandé de proposer de nouveaux éléments pour ce programme ou de supprimer certains éléments qui s'y trouvent actuellement afin de mieux se conformer aux axes de travail définis pour le nouveau programme.

**6. Présentation et examen du rapport de la Conférence régionale de la CEE sur la CIPD+25 intitulée « Établir des choix : Dynamique démographique et développement durable » (Genève, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018)**

*Document(s) :* Rapport de la Conférence régionale de haut niveau sur la CIPD+25 (ECE/AC.32/2018/2) et extraits du rapport régional de la CEE sur la CIPD+25 (ECE/AC.32/2018/3).

a) **Principaux messages contenus dans le rapport régional de la CEE concernant le vieillissement**

19. Le Groupe de travail prendra connaissance des principales conclusions contenues dans le rapport régional et il portera une attention particulière aux différents aspects du vieillissement et des relations intergénérationnelles. Dans ce contexte, les indicateurs relatifs au vieillissement qui figurent dans le Cadre régional de suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) feront également l'objet d'un bref débat.

b) **Principales conclusions de la conférence se rapportant au vieillissement**

20. Le secrétariat présentera une synthèse des débats de la conférence en rapport avec le vieillissement et les relations intergénérationnelles. Les membres du Groupe de travail qui ont participé à la conférence régionale seront invités à s'exprimer au sujet des résultats de celle-ci et de leur pertinence pour les travaux du Groupe de travail.

## 7. Réforme du processus de planification et de budgétisation de l'ONU

*Document(s) :* (ECE/WG.1/2018/INF1).

21. Le Groupe de travail sur le vieillissement sera informé des faits nouveaux récents concernant la planification et la budgétisation, et de leurs répercussions sur ses travaux. Les membres du Groupe de travail seront invités à commenter le projet de budget-programme du volet population pour 2020 figurant dans le document ECE/WG.1/2018/INF.1.

## 8. Financement du programme de travail

22. Le secrétariat rendra compte du financement du programme de travail, et notamment de l'affectation budgétaire des dons récents, et mettra en évidence les domaines dans lesquels des contributions supplémentaires sont nécessaires. Les membres du Groupe de travail seront invités à annoncer des contributions et à examiner des possibilités de financement.

## 9. Questions diverses, résumé et conclusions de la réunion

23. Les membres du Groupe de travail sur le vieillissement qui souhaitent débattre d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont invités à en informer le secrétariat avant la réunion.

24. Le Président, avec le concours du secrétariat, résumera les décisions prises au cours de la session annuelle du Groupe de travail sur le vieillissement.

## III. Calendrier provisoire

---

*Horaires*

*Point de l'ordre du jour*

---

### Lundi 19 novembre 2018

10 heures-10 h 30

Point 1 :

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Point 2 :

Rapport du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement et séance d'information sur les résultats de manifestations relatives au vieillissement tenues en 2018

10 h 30-10 h 40

a) Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
10 h 40-11 h 10	b) Résultat des consultations sur la proposition visant à transformer le Groupe de travail sur le vieillissement en organe intergouvernemental permanent (suivi du paragraphe 38 de la Déclaration ministérielle de Lisbonne) ;
11 h 10-11 h 20	c) Cinquante-sixième session de la Commission du développement social et cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement
11 h 20-12 heures	Point 3 : Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030
12 heures-13 heures	Point 4 : Expériences des pays : aligner les politiques et les stratégies sur le vieillissement avec la Déclaration ministérielle de Lisbonne
13 heures-15 heures	Pause déjeuner  Point 5 : Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2018-2022)
15 heures-16 h 15	a) Mise en œuvre des principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement en 2018 et résultats attendus en 2019
16 h 15-16 h 30	Pause-café
16 h 30-18 heures	b) Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement  – Première réunion subsidiaire des groupes de discussion : l'accent sera mis sur les aidants informels dans le contexte de la préparation de la note d'orientation n° 22
18 h 00	Clôture de la première journée

---

**Mardi 20 novembre 2018**

09 h 30-10 heures	Séance plénière : synthèse des décisions et des débats du lundi 19 novembre
10 heures-12 h 30	Point 5 ( <i>suite</i> ) : Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2018-2022)  b) Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement  – Rapport des groupes de discussion de la première réunion subsidiaire

---

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
	– Deuxième réunion subsidiaire des groupes de discussion : échange de données d'expérience concernant l'intégration du vieillissement/contributions aux lignes directrices
12 h 30-14 h 30	Pause déjeuner
14 h 30-15 heures	Point 5 ( <i>suite</i> ) : Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2018-2022)  – Synthèse des débats et adoption du programme de travail pour 2018-2022
15 h 10-15 h 40	Point 6 : Présentation et examen du rapport de la Conférence régionale de la CEE sur la CIPD+25 intitulée « Établir des choix : Dynamique démographique et développement durable » (Genève, 1 <sup>er</sup> et 2 octobre 2018)
15 h 40-16 h 10	Point 7 : Réforme du processus de planification et de budgétisation de l'ONU
16 h 10-16 h 30	Pause-café
16 h 30-17 heures	Point 8 : Financement du programme de travail
17 heures-17 h 30	Point 9 : Questions diverses, résumé et conclusions de la réunion
<b>17 h 30</b>	<b>Clôture de la réunion.</b>

---